

MARIE-LAURE CICILE-DELFOSSÉ

Professeur des Universités Première classe
Université Rennes 1

Marie-Laure Cicile-Delfosse est professeur de droit (Section CNU 01 Droit privé et sciences criminelles). Elle a soutenu sa thèse de doctorat intitulée « Le lien parental » en 2001 sous la direction du professeur François Terré et a obtenu le prix de thèse de l'Université Panthéon-Assas Paris II Paris 2. Elle a été reçue au concours d'agrégation de Droit privé et de sciences criminelles 2003. Nommée, en septembre 2003, à la Faculté de Droit et de Science politique de l'Université de Rennes 1, elle y dispense de nombreux enseignements de droit civil et immobilier et y dirige le master Droit privé et le M2 Droit privé fondamental. Membre du Centre de droit des affaires (CDA) de l'Université de Rennes 1, elle assume depuis 2006 la responsabilité du département devenu axe Droit du patrimoine. Elle dirige depuis septembre 2020 l'école doctorale Droit et Science Politique Bretagne -Pays de Loire. Elle a assuré par ailleurs des enseignements à l'Université de Versailles Saint Quentin, Paris-Est Créteil et Rouen et dispense de nombreux enseignements dans la voie de formation notariale initiale et continue. Elle dirige de nombreux mémoires et des thèses en différents domaines du droit civil et du droit immobilier.

Ces travaux de recherches concernent d'abord et surtout, à la suite de sa thèse de doctorat, le droit des personnes et de la famille, et ensuite le droit des biens – corporel et incorporel – et le droit immobilier. Elle a participé à ce titre à un certain nombre de colloques.

Autres responsabilités exercées

Membre du conseil d'administration de l'Université de Rennes 1 depuis 2020
Présidence de la section de Droit privé au sein de la Faculté de droit de Rennes de 2006 à 2011.
Présidence de jury d'octroi d'une mention de spécialisation pour les avocats et participation au jury
Présidence de jury de formations notariales

Principales publications

Liste des 10 principales publications

- « Filiation et procédure civile », 2019, in Le droit processuel de la famille, ss dir. C. Bahurel et R. Laher, Dalloz, Actes, 2019, p. 119.
- « De quelques réflexions sur « une réforme de civilisation » en matière de filiation », in Mélanges en l'honneur de Francis Kernaleguen. Liber amicorum, PUR, 2016, p. 51.
- « Le risque d'impayé des sous-traitants dans les marchés privés de travaux », in Le risque entrepreneurial », LexisNexis, 2015, p. 17.
- « Plaidoyer pour le rétablissement du changement judiciaire du nom de famille », Rev. Dr. Famille, juin 2014, p. 11.
- « La diversité du nom de l'adopté simple. Du rôle de la volonté individuelle dans l'attribution du nom de l'adopté simple » in Mélanges en l'honneur de Jerry-Louis Sainte Rose, éd. Bruylant, 2012, p. 337.
- « Le beau-parent, serpent de mer du droit civil de la famille », in Mélanges en l'honneur du professeur Gérard Champenois, Defrénois, 2012, p. 189.
- « Droit et anthropologie. A propos de l'homoparentalité » in Au-delà des codes, Mélanges en l'honneur de Marie-Stéphane Payet, Dalloz, 2012, p. 113.



- « Les mutations de la norme en droit des biens », in Les mutations de la norme. Le renouvellement des sources de droit, *Economica*, 2011, p. 239.
- *Juris-Classeur civil*, Art 143 à 147, 2019 - Art. 194 à 200, 2017 - Art. 201 et 202, 2017 - Art. 148 à 160, 2015 - Art. 144 à 147, 2017 - Art. 311-21 à 311-23, 2019 - Art. 411-1 à 411-3 », 2016 - Art. 414-1 à 414-3 du Code civil, 2016.
- « Le lien parental », préface de François Terré, Editions Panthéon-Assas, Paris, 2003, 634 p.